

Genève en bref

Survol des négociations à l'OMC sur l'agriculture

Éditorial : En quête de soutien politique

Le directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy, a commencé sa tournée diplomatique pour sauver le Cycle de Doha, qui est mal en point, en faisant une première étape le 9 mai, à Istanbul, où se déroulait la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (PMA).

M. Lamy a passé son temps à rappeler aux pays l'importance que revêt le Cycle de Doha pour les PMA et la façon dont il peut contribuer à accroître leur part du commerce mondial, qui reste toujours infime (à peine 1 %). La décision portant sur les avantages qui pourraient éventuellement en découler pour les PMA, notamment les contingents exempts de droit ou les réductions des subventions agricoles des pays développés, comme celle qu'utilisent les États-Unis pour leur industrie du coton, est bloquée essentiellement à cause « d'une différence entre pays développés et pays émergents sur d'autres sujets », notamment les négociations sectorielles.

En fait, les membres de l'OMC continuent de ne pas s'entendre sur la façon de régler leurs différences dans cette section des négociations sur l'accès aux marchés pour les produits non agricoles (AMNA). La proposition que l'UE a récemment déposée a été examinée par les pays clés, parmi lesquels le Brésil, la Chine, l'UE, l'Inde et les États-Unis. Les pays en développement émergents continuent de s'opposer aux réductions proposées des tarifs pour les produits chimiques, électroniques et les machines. L'Inde, qui a qualifié la proposition de l'UE d'inéquitable, a prétendu qu'elle est également unilatérale, car elle ne sert que les intérêts des pays développés. Le 11 mai, le même message a été transmis à M. Lamy.

À Istanbul, M. Lamy a déclaré aux participants qu'il était « à la fois essentiel et urgent de débloquent ces décisions en faveur des PMA », et qu'il espère sincèrement que la conférence de l'ONU sur les PMA enverra un message clair aux négociateurs sur ce point particulier.

M. Lamy assistera à la conférence ministérielle de la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) qui se déroulera au Montana afin de poursuivre la réflexion sur les prochaines étapes pour le Cycle de Doha.

La relation entre les taux de change et le commerce international

Le 10 mai, l'ambassadeur du Brésil, M. Roberto Azevedo, a présenté la proposition de son pays à l'égard des liens existant entre le taux de change et le commerce international, après que son pays se fut plaint pendant des mois que les États-Unis et d'autres pays développés manipulent leurs devises respectives pour s'assurer un avantage concurrentiel sur le marché mondial.

M. Azevedo a prétendu que les récentes difficultés économiques qu'éprouve le Brésil ont été aggravées par l'appréciation de sa devise, le réal, qui s'est finalement soldée par l'effondrement de sa balance commerciale par rapport au dollar américain, passant d'un surplus de 10 milliards de dollars en 2006 à un déficit de 7,8 milliards de dollars aujourd'hui.

Le ministre des Finances du Brésil, M. Guido Mantega, a jadis prévenu qu'il saisirait l'OMC de la « guerre des devises », comme on l'appelle, car il a accusé les pays avancés, notamment l'UE, le Japon et les États-Unis, de mettre en œuvre des politiques pour dévaluer leur monnaie afin d'accroître les exportations.

La « théorie de la conspiration » a plané la première fois après que la réserve fédérale des États-Unis eut décidé de mettre en œuvre sa proposition d'assouplissement quantitatif (QE2), dont l'objet consiste à acheter quelque 600 milliards de dollars en bons du Trésor jusqu'au milieu de 2011. Ceci a fait naître des craintes que cette mesure fasse baisser encore un dollar américain déjà faible et par la suite renforcerait la compétitivité des produits d'exportation du pays.

Le 10 mai, le groupe de travail sur le commerce, la dette et les finances a jeté un premier regard sur la proposition brésilienne, qui a été déposée le 13 avril, préconisant qu'on engage un débat approfondi sur un programme de travail à deux piliers destiné à étudier la relation entre les taux de change et le commerce international.

Dans le cadre du premier pilier, on effectuera principalement une analyse de la documentation examinant la relation entre les taux de change et le commerce international et comportant quelques expériences concrètes et des études de cas des pays de l'OMC.

Le second pilier orientera le débat sur une approche institutionnelle et examinera la cohérence mondiale du commerce international et des politiques financières et des enjeux de gouvernance mondiaux connexes en faisant fond sur des documents de travail préparés par des experts indépendants ainsi que par l'OMC, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale sur la façon dont le « mandat sur la cohérence » (qui exige que l'OMC collabore avec les organismes internationaux responsables des questions monétaires et financières pour parvenir à une plus grande cohérence dans l'élaboration de politiques économiques mondiales) est mis en œuvre.

Tous les membres (sauf le Japon, qui a demandé plus de temps pour examiner la question) ont accordé leur soutien au premier pilier du programme de travail proposé. Quelques autres (le Chili, la Chine et les É.-U.) ont lancé une mise en garde ou formulé une préoccupation, principalement pour ce qui est des incidences éventuelles du second pilier. Ils ne veulent pas que le groupe de travail réexamine le « mandat sur la cohérence » ou s'ingère dans les affaires d'autres organisations.

Le Brésil a déclaré que cela ne figure pas dans l'intention du programme de travail proposé et qu'il formulerait le second pilier d'une façon différente, qui sera acceptable pour les membres. Entre-temps, il a proposé de commencer par le premier pilier et d'aborder le second pilier révisé plus tard.

On s'est entendu unanimement d'intégrer ce programme de travail à l'ordre du jour du groupe de travail pour 2011-2012.

Prochains événements

- Réunion des ministres de l'APEC responsables du commerce, 19-20 mai, Montana
- Forum du 50e anniversaire et réunion du Conseil de l'OCDE, 23-27 mai 2011, Paris
- 37^e Sommet du G-8, 26 et 27 mai, Deauville
- Session ordinaire du Comité de l'agriculture, 23 juin, 16-17 septembre, 29 septembre et novembre 2011
- Sommet du G-20 sur l'agriculture, 22 et 23 juin 2011 Paris
- Troisième examen global de l'Aide pour le commerce, 18-19 juillet 2011
- Conseil général de l'OMC, 27-28 juillet, 12-13 octobre 2011, 1^{er}-2 décembre 2011
- Forum public de l'OMC, 19-21 septembre 2011
- Sommet du G-20, 3-4 novembre 2011, Cannes
- Conférence ministérielle de l'APEC, 11 novembre 2011
- Conférence ministérielle de l'OMC (CM8), 15-17 décembre 2011

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.poulet.ca, www.lesoeufs.ca, www.leseleveursdedindonducanada.ca, www.cbhema.com

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-9254

